VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

L'ACTUALITE MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE

N° 127 MARS 2026

Que d'eau!

Crédit photo : Michele POUCIN

www.veurey-voroize.fr

commune Veurey-Voroize

l'appli : PanneauPocket

A chaque élection municipale, la même question revient : pourquoi se déplacer pour glisser un bulletin dans l'urne ? Le taux d'abstention est en hausse, notamment chez les jeunes. Pourtant, voter aux municipales est sans doute l'un des actes citoyens les plus concrets.

Des élus de proximité :

Les équipes candidates au conseil municipal proposent un programme qui peut interpeller chaque administré (gestion du patrimoine communal, services publics municipaux, amélioration du cadre de vie, sécurité, taux d'imposition…). Tout au long du mandat, les élus vont délibérer, décider, mettre en place des actions concrètes qui auront une influence sur le quotidien de chacun (centre communal d'actions sociales, soutien et subvention aux associations, règlement et tarif du restauration scolaire, circulation…)

Voter c'est un droit, un devoir citoyen et aussi un pouvoir :

Il est bon de rappeler que le droit de vote n'a pas toujours été acquis (En France les femmes votent pour la première fois le 29 avril 1945). Aujourd'hui, chaque citoyen français ou européen peut s'exprimer librement dans les urnes à partir de 18 ans. Ne pas utiliser ce droit de vote, c'est laisser les autres choisir à votre place.

Voter c'est aussi soutenir la démocratie locale et être actif pour la vie de la commune :

Ne pas se rendre aux urnes fragilise la légitimité des élus. Avec une participation forte, les élus se sentent plus investis dans leur engagement.

En votant vous choisissez ceux qui décideront de notre cadre de vie pour les six prochaines années.

L'équipe sortante du conseil municipal assurera les permanences de bureau de vote le dimanche 15 mars à la mairie. Je profite de ce dernier édito pour remercier chaleureusement les élus de leur engagement tout au long du mandat. Je remercie également les électeurs de Veurey qui durant ces 6 années passées par leur confiance ont soutenu l'action municipale.

Prenez soin de vous

Pascale Rigault

Maire de Veurey-Voroize

VIVRE À VEUREY
Directrice de la publication : *Pascale Rigault* / **Conception** : *Philippe Heraud*
Rédaction : *Mairie, associations et GAM* / **Visuels** : *Mairie, la Metro, Pixel. Déposer articles et photos sur :* ***articles@veurey.fr*** */ Date limite d'envoi des fichiers pour le n°128 d'avril :* ***Lundi 23 mars***
Imprimerie
Imprimé sur papier 100% recyclé

DANS CE NUMÉRO

VIE MUNICIPALE
04 ▶ 07

VIE ASSOCIATIVE
08 ▶ 10

CA S'EST PASSÉ
08

LA MÉTROPOLE VOUS INFORME
11

AGENDA

- 04 mars: Permanence "**Mutualp Santé**" à la mairie en appelant Mr Falconnet au 06 16 24 92 28.
- 04 mars: 14h00 le CCAS vous attend au "**Goûter d'Antan**" spécial chandeleur à la mairie.
- 15 mars: "**Elections municipales**" bureau ouvert de 8h00 à 18h00 salle du conseil en mairie
- 22 mars: "**Après-midi swing avec les Carlton's**" 15h00 - 19h00 salle des fêtes
- 28 mars: "**Loto du Sou des Ecoles**" ouverture des portes à 18h00 salle des fêtes

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

BENFRIHA Isaac le 21/01/26 à LA TRONCHE

INFOS MAIRIE

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Lundi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mardi : 8h00 - 12h00
Mercredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Jeudi : 8h00 - 12h00
Vendredi : 8h00 - 12h00
Des r.d.v visio sont possibles mardi, jeudi et vendredi après-midi pour les services de l'Etat Civil et de l'Urbanisme.

NOUS CONTACTER :

: 04.76.85.16.80
: mairie@veurey.fr
: www.veurey-voroize.fr
: commune de veurey-voroize
CCAS : ccasveureyvoroize@orange.fr

Panneau Pocket
L'information communale sur votre smartphone, simple et gratuite. Télécharger l'application sur l'App Store, Google Play ou l'AppGallery

15 mars

2026 ÉLECTIONS MUNICIPALES

08h00 / 18h00

Informations pour Voter

- Le bureau de vote est situé en mairie, et sera ouvert sans interruptions.
- vous élirez sur le même bulletin les élus communaux et communautaires.
  Liste complète ni rature, ni panachage
- **Il est obligatoire de présenter une pièce d'identité (avec photo) pour pouvoir voter.**
  A noter la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter. Cependant, si cela est possible, nous vous remercions de bien l'apporter.

Panneaux Solaires dans le périmètre protection de la Tour

Nous recevons de nombreuses Demandes Préalables pour la pose de panneaux solaires pour des habitations qui sont situées dans le périmètre de protection de la Tour des Templiers.
Nous invitons tous les demandeurs de se renseigner auprès de notre service urbanisme pour déterminer si leur habitation fait l'objet de certaines restrictions.
En particulier, l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) refuse systématiquement de fournir un accord si il y a des décrochés dans l'agencement des panneaux.
Il est fréquent également que si les toitures concernées sont trop en vis-à-vis ou en co-visibilité avec la Tour que la pose de panneaux soit carrément refusée.
Aussi, pour éviter des aller-retours de dossiers avec les pertes de temps occasionnées, nous recommandons vivement de consulter notre agent communal en charge de l'urbanisme qui pourra vous fournir les éléments nécessaires pour garantir un accord rapide.

Lutte contre le frelon asiatique

En France, il n'y a pas d'obligation légale de détruire un nid de frelon asiatique, bien que l'espèce soit considérée comme invasive.
Chaque commune peut adopter ses propres mesures. C'est donc dans le cadre de la préservation de la biodiversité, que la mairie a choisi de s'engager dans le plan national de cette lutte.
Pour cela des pièges sont distribués gratuitement à la mairie depuis le début du mois de février. N'hésitez pas.
Cependant, le propriétaire d'un terrain reste responsable de l'entretien et de l'élimination des nuisibles, y compris des nids de frelons, et doit organiser la destruction à ses frais.

POLICE MUNICIPALE
VEUREY-VOROIZE

Peut-être n'avez-vous pas fait attention, mais depuis peu deux panneaux « **Cédez le passage** » ont été installés au carrefour de la rue du Perron, de la rue des Tilleuls, et de la rue des Clos.

Cette installation de panneaux, est une réponse apportée aux différents utilisateurs de ce croisement. En effet leurs observations nous ont sensibilisé sur l'augmentation du nombre de véhicules empruntant cette voie de circulation, et par conséquent le risque d'accrochage.

De plus ce secteur n'offrant pas une grande visibilité, dans un sens comme dans l'autre, il nous semblait important de sécuriser les lieux, car ce carrefour routier dessert deux lotissements, l'espace Michel Brunel, la Crèche ainsi que l'école maternelle et la salle des fêtes.

J'en profite pour vous rappeler qu'au volant comme ailleurs, merci de rester courtois. Ce village est le nôtre, et c'est à chacun de nous, de préserver sa tranquillité et son vivre ensemble.

Jean-Philippe POITOU, Policier Municipale de Veurey-Voroize.

CCAS Solidaire

Une trentaine de personne a répondu à notre questionnaire et nous vous en remercions. Nous avons bien noté et pris en considération vos réponses qui serviront à orienter la politique de solidarité de la prochaine équipe municipale qui se mettra en place en mars.

Certaines personnes nous ont fait des suggestions et nous aimerions leur répondre mais ces questionnaires étaient anonymes.
Aussi, les personnes désireuses d'avoir une réponse à leur demande peuvent se joindre à nous lors des goûters organisés par le CCAS et nous serons heureux , en cette occasion, de pouvoir discuter avec eux.

Le prochain goûter est programmé le **4 MARS à 14h** et nous vous régalerons avec des crêpes.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Lundi 23 mars 2026
de 8h30 à 11h30

Quartiers ou lieux-dits :

- 7, 2, 2E Chemin Des Combes
- 4 au 6 Pas de la Brunière
- 7 au 9 Route de Montaud
- 1, 4 au 6 rue Castiglion Fibocchi
- 1 au 5, 4 au 10 Côte du Verdaret
- 1 la Place
- 1 au 17, 2 au 4 Rue du Béryl
- 3, 2, 10 rue des Clos

(Association Syndicale Autorisée)

L'ASA (Association Syndicale Autorisée) du Vercors, en partenariat avec le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), travaille sur la question de l'accès aux massifs forestiers de la commune de Noyarey (massifs de Caron et d'Ezy) suite à la limitation de tonnage de la route d'Ezy (RD74).

Fin 2025, un dossier de subvention a été déposé auprès de la Région pour financer le projet de route forestière qui permettra aux camions grumiers d'accéder à ces massifs et donc aux propriétaires de gérer leurs forêts. Le dossier de subvention a été accepté, la création de cette route va donc pouvoir commencer. La maîtrise d'œuvre sera assurée par le cabinet d'expertise forestière UEF.

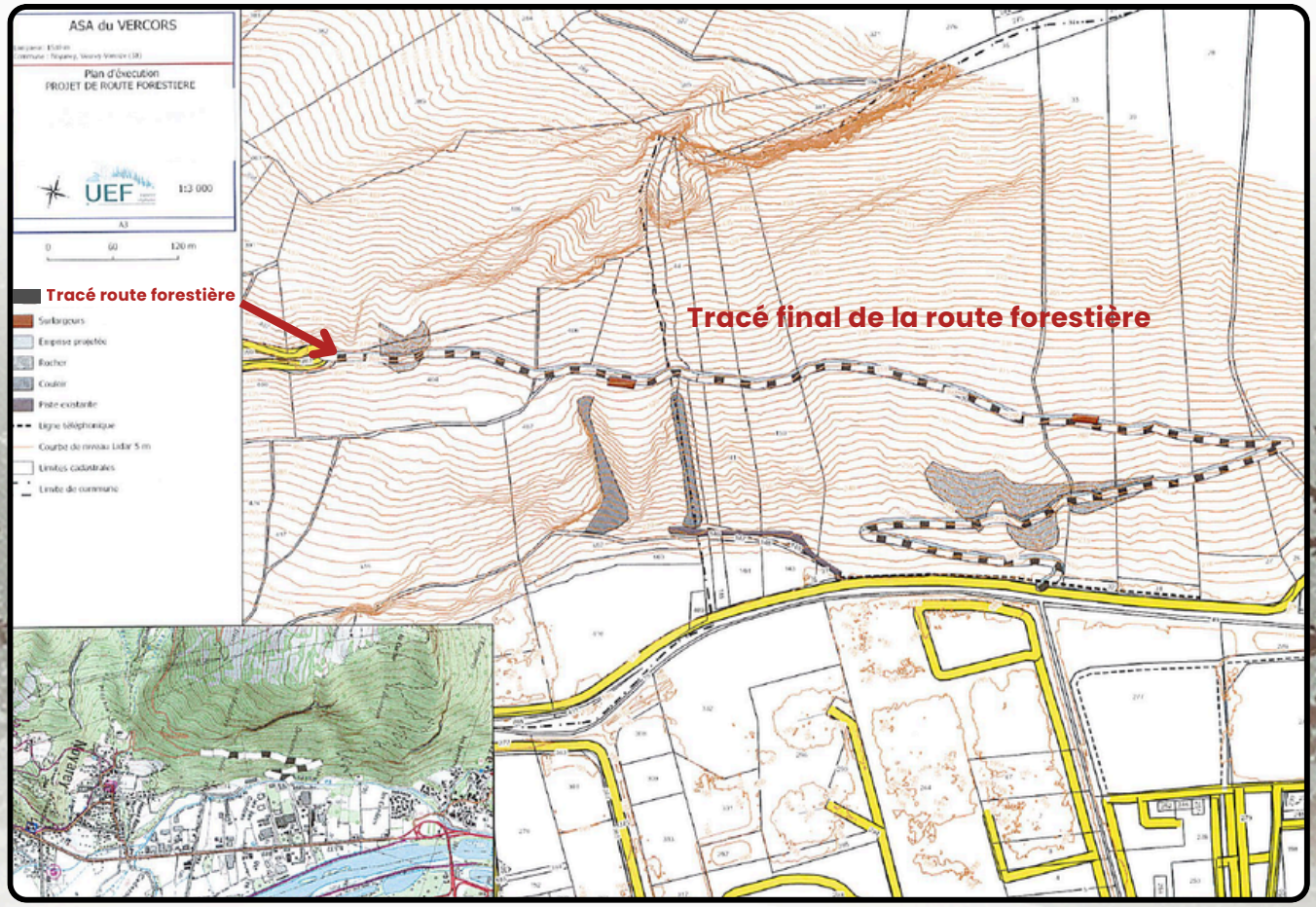

Calendrier prévisionnel de réalisation des travaux :

Bûcheronnage de la coupe d'emprise : Février - Mars
Ouverture de la route à la pelle : Mars - Avril
Empierrement et raccordement aux voiries existantes : Mai - Juin
Ouverture de la route à la circulation des ayants-droits : Automne - Hiver 2026

Pendant la période de travaux, la zone sera interdite d'accès en raison de la dangerosité.

Deux camions de grande longueur, voulant se rendre dans la zone d'activités coincés au centre bourg.
Un grand merci aux riverains pour leur patience et leur soutien !

Société Musicale de Veurey

L'école de musique vous propose un

APRÈS-MIDI SWING AVEC

les Carlton's

Dimanche 22 mars
15h à 19h
à Salle des Fêtes

- Entrée 10€
- Boissons
- Petite restauration

Réservation obligatoire sur le mail de l'école de musique :
ste.musicale.veurey@gmail.com

LOTO

DU SOU DES ECOLES

SAMEDI 28/03

Ouverture des portes à 18h
Début des parties à 19h

SWITCH 2
4 PLACES POUR WALIBI
SKIS DE PISTE ADULTE
BBQ WEBER - ASPIRATEUR BALAI
BLINDER CHAUFFANT
AIR FRYER - PADDLE
APPAREIL PHOTO INSTANTANÉ
PANIERS GARNIS
...

3€ le carton
10€ les 4

	16	39	3
		26	44

Salle des fêtes de Veurey-Voroize

SOIRÉE JEUX FAMILLE

VENDREDI 3 AVRIL À 19H30

ESPACE POLYVALENT
1 RUE DES CLOS À VEUREY-VOROIZE

DÈS 6 ANS
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
PARTICIPATION : 2€
ON COMPTE SUR VOUS POUR LE BUFFET PARTAGÉ

Ludothèque
Au cœur du jeu
04 76 26 85 89
ludotheque@sassenage.fr

Veurey Voroize
ALLOCATIONS FAMILIALES
Sassenage
Un choix de vie

- Deux trails (20 et 30km) pour les amateurs de course à pied, offrant des parcours variés et stimulants.
- Trois randonnées (10, 15 et 20km) pour celles et ceux qui désirent profiter de l'événement à leur propre rythme et des courses pour les enfants.

Chaque année, cet événement réunit les passionnés de trail, les marcheurs et les familles autour d'un moment de convivialité et de découverte.

Inscriptions possible dans le limite des places disponibles jusqu'au 27 mars sur : ***www.grenoble-vizille.fr***

INFOS PRATIQUES

TRI & DÉCHETS

- **Numéro vert**

Collecte, conseils de tri, achat de bac...
Appel et service gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Tél. 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

EAU

- **L'eau potable**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable
Tél. du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 au 04 76 86 20 70

- **Les eaux usées**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
Tél. 04 76 59 58 17

SIGNALER UN PROBLÈME

- **Signaler un problème concernant la voirie ou les déchets**

Tél. 0 800 500 027
https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/signaler-un-probleme/signaler-un-probleme-collecte-et-voirie/

ÉNERGIE

- **Réduire sa facture**

Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.
www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

- **Changer sa cheminée**

Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.
www.grenoblealpesmetropole.fr/poeles

LES SERVICES EN LIGNE DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr

LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale: découvrez les actions de la Métropole.
www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

MOBILITÉ

- **Agences M**

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...
51 avenue Alsace/Lorraine, Grand'Place
15 boulevard Joseph Vallier, (Grenoble)
431 avenue Ambroise Croizat, (Crolles)

- **Relais TAG du Campus**

Horaires, trafic, abonnements et recharge
442 avenue de la Bibliothèque, (St.Martin-d'Hères)
www.mobilites-m.fr

- **Agences M Vélo+**

Location de vélos courte ou longue durée.
2 agences : parvis gare (Grenoble), campus (St-M-d'Hères) et autres agences mobiles dans les communes
www.veloplus-m.fr / accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

- **Citiz**

Location de voitures en libre-service. Téléchargez l'appli Citiz.
alpes-loire@citiz.fr / www.alpes-loire.citiz.coop
04 76 24 57 25

Espace santé

- **Médecins généralistes**

Consultations sur RDV tous les jours
et samedi matin si urgences. RDV au 04 76 53 95 29
Dr LANCON Marie :
consultations tous les jours sauf le jeudi
Dr PARMENTIER Christophe :
consultations tous les jours sauf le mardi
Dr PAUTHIER Laurent :
consultations tous les jours sauf le mercredi

- **Cabinet d'infirmières diplômées d'état**

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54
LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80
DACMINE Nadia : 06 70 46 60 18

- **Infirmière Déléguée en Santé Publique**

SOUDY Véronique : 07 55 61 26 28

- **Pédicure - Podologue**

BARON Harmony
Ouvert tous les jours et sur RDV.
Visite à domicile possible.
RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

- **Psychologue clinicienne**

DELEPELAIRE Marianne
Consultations sur RDV au **07 83 38 10 01**

- **Diététicienne Nutritionniste**

Diplômée d'Etat
GENON-CATALOT Julie
Consultations sur RDV au **07 88 27 24 67**

- **Orthophonistes**

BAKER-WOLFF Hélène
Consultations sur RDV au **06 76 72 36 48**
RIEUSSEC Soline
Consultations sur RDV au **06 17 79 58 64**

- **Orthoptiste**

MASSON Camille
Consultations sur RDV au **06 01 95 02 72**

- **Angiologue**

Dr DAFA Olta
Consultations sur RDV au **04 12 37 99 02** ou sur Doctolib

Pharmacie de secteur

Pharmacie Polossat, 1229 av. Saint-Jean, Noyarey.
Tél : 04.76.53.91.15
Lundi 14h30 - 19h / samedi : 9h - 12h30
Mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 -19h
Services de garde : www.servigardes.fr
Tél : 08.25.74.20.30

Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Police - Gendarmerie : 17
- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Pompiers : 18 / SAMU Social : 115
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Enfance maltraitée : 119
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919

PERMANENCES CONSEILS

ARCHITECTE CONSEIL
1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00
RDV auprès du secrétariat mairie

AVOCAT CONSEIL
1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30
RDV auprès du secrétariat mairie

MUTUALP SANTÉ
RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28
Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public , dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signalement...Et ceux-ci sont précieux.
Tous les habitants peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail :
https://www.veureyvoroize.fr/mairie/secretariat/
Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PUBLICATION NAISSANCE
Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de l'enfant.
La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraitre ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

RECENSEMENT CITOYEN
Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans.
Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents.

Médiathèque

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h

Superette Vival

- Lundi : 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30
- Mardi au vendredi 8h30 - 13h00 / 16h00-19h30
- Samedi : 8h30 - 13h00 / fermé après-midi
- Dimanche : fermé

Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M

Le Petit Marché

Tous les jeudis dès 17h15, à hauteur de l'arrêt de bus de la Rive, un traiteur, une fromagère, un primeur un boulanger/pâtissier et un caviste vous accueillent.